

MODIFICATION LOCAUX

Première session 2022 - Bruxelles

Calendrier des délibérations
(Faculté et Jury d'enseignement universitaire)

<u>Bachelier en droit : 1^{ère} année :</u>	jeudi 30/06 à 10h <u>LOCAUX</u> H.5239
<u>Bachelier en droit : poursuite de Coursus :</u>	jeudi 30/06 à 14h H.5239
<u>Master en droit :</u>	vendredi 01/07 à 11h H.1304
<u>Programmes adaptés de Master en droit</u>	vendredi 01/07 à la suite du Master en droit H.1304
<u>Master en criminologie :</u>	jeudi 30/06 à 10h H.5237
<u>Masters spécialisés (MAS):</u>	<u>LOCAUX</u>
en notariat :	jeudi 30/06 à 17h H.5237
en droit fiscal :	jeudi 30/06 à 18h H.1217
en droit international :	vendredi 01/07 à 15h30 H.5159
en droit social :	jeudi 30/06 à 16h H.5239
en droit européen :	vendredi 01/07 à 12h R39.Salle Geremek
en approche interdisciplinaire des droits de l'enfant :	jeudi 30/06 à 15h via Teams

Cours isolés et étudiants Erasmus "Incoming" :

Pas de délibération : communication des résultats via la plateforme « monulb »

Bachelier en droit à Mons : (à titre indicatif) :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1) Bachelier en droit : 1 ^{ère} année : | vendredi 24/06 à 9h30 |
| 2) Bachelier en droit : Poursuite de coursus : | jeudi 30/06 à 9h30 |